



Rédacteurs associés des DDAF et DDSV de l'Isère

Les échos de la lutte contre la RGPP

Le journal que vous attendiez

N°7

Octobre 2008

Rentrée difficile !

Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ?:

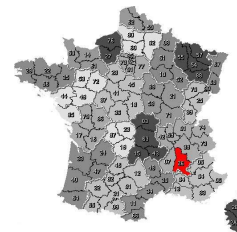
Sarko n'est plus le maître et le capitalisme s'effondre !

Malgré la tempête financière, le gouvernement montre
qu'il tient solidement la barre



Le 8 septembre :

La Drôme est inquiète



A Valence , le 08 septembre 2008

**Les agents de la DDAF et de la DDE de la Drôme,
représentés par leurs organisations syndicales
s'adressent aux élus du département de la Drôme (M. les Députés, M. les Sénateurs,
Mme et M. les Conseillers Généraux, M. le Président de l'association des maires du département
de la Drôme, Mme et M. les Maires)**

Dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques, le Président de la République a annoncé dans un discours du 4 avril 2008 la disparition progressive de l'activité d'ingénierie concurrentielle d'ici la fin 2011.

Des circulaires parues au mois de juillet et août 2008 sont venues préciser les choses avec une réorientation des activités d'ingénierie sur des politiques dites prioritaires.

Outre la rapidité avec laquelle ces réformes doivent être menées, et le flou sur les nouvelles activités en matière d'ingénierie qui seront assurées par l'Etat, nous déplorons qu'aucune concertation, ni même information, n'aient été prévues et mises en place avec les collectivités locales pour accompagner cette réforme.

Cette décision sonne le glas de la maîtrise d'œuvre publique aux petites communes, dans les domaines aussi importants pour les citoyens que l'eau, l'assainissement, les déchets, la protection de l'environnement, la gestion des risques.

C'est aussi à terme pour l'Etat une perte de compétences et donc de capacité d'expertise dans ces domaines, qui sont pourtant cités comme prioritaires dans le Grenelle de l'Environnement.

Des orientations très fortes sont aussi données pour un arrêt des missions d'assistance conseil et de conduite d'opération auprès des collectivités locales. Sur ces missions, seul l'Etat est pourtant garant d'une certaine indépendance par rapport au secteur privé dans le pilotage d'études, dans la renégociation de contrats d'affermage.....

L'égal accès au service et à l'équipement public des collectivités, en particulier en milieu rural, est remis en cause et s'inscrit dans une politique de suppression de services publics.

Un exemple parmi tant d'autres et qui va bien au-delà du seul domaine de l'ingénierie publique : à compter du 1^{er} janvier 2009, les responsables agricoles n'auront plus d'interlocuteur local au sein de la DDAF pour la gestion des organisations communes de marchés (coopératives, groupements de producteurs....).

L'avenir des métiers et des emplois d'hommes et de femmes, agents de la fonction publique de l'Etat dans la Drôme comme dans toute la France, dont vous connaissez les compétences et l'engagement au service de l'intérêt général, est fortement menacé.

Nous tenions à vous faire part des conséquences importantes de cette réforme, afin que vous puissiez réagir, si vous partagez notre inquiétude, auprès du Député de votre circonscription, des Sénateurs, du Président de l'association départementale des maires de la Drôme, de votre Conseiller Général...

Vous pouvez également nous faire part de votre réaction par retour de message à l'une des adresses électroniques listées ci-dessous⁽¹⁾ ou par courrier adressé à la DDAF / à l'attention de l'INTERSYNDICALE de la DDAF et de la DDE, 33 avenue de Romans, BP 2145, 26021 VALENCE CEDEX.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui pourront être données aux diverses réactions à ce courrier.

Les représentants du personnel de la
DDAF et de la DDE

⁽¹⁾ union-fo.ddaf26@agriculture.gouv.fr ; cfdt.ddaf26@agriculture.gouv.fr ; syac-cgt.ddaf26@agriculture.gouv.fr ;

Le 19 septembre :

Réponse de nos amis Corses à la visite de notre Ministre

La visite du ministre Michel BARNIER, le 25 août, ne laissera pas un grand souvenir aux personnels des DRAF, DDAF, DDSV et lycées agricoles de Sartene et Borgo : un quart d'heure en leur présence et aucune réponse à leurs préoccupations alors que le démantèlement de leurs services, dans le cadre de la **R**évision **G**énérale des **P**olitiques **P**ubliques, bat son plein.

Aucun de ses interviews, parus dans la presse régionale avant et pendant sa visite, ne mentionnent l'existence de ses propres services déconcentrés, comme s'ils avaient déjà disparus du paysage rural insulaire, comme si les politiques publiques agricoles, rurales et forestières ne relevaient dorénavant que de la profession agricole et des collectivités.

Le rôle de l'Etat ne se résumerait donc plus qu'à une représentation au sein des instances européennes des lobbies agro-industriels.



La RGPP à marche forcée

Il est ainsi parfaitement en phase avec les objectifs de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), avatar du gouvernement Sarkozy/Fillon, lancé en juillet 2007 et qui se traduit au Ministère de l'Agriculture par :

- la destruction de ses services départementaux (DDAF) par leur fusion avec les DDE, puis leur soumission aux Préfectures dans des directions des territoires;
- la disparition de l'échelon départemental de l'inspection du travail en agriculture et sa régionalisation;
- la centralisation régionale au sein des DRAF de bon nombre de missions de proximité.

Comme nous le disons depuis quelques mois, des missions de service public, déjà passablement remises en cause par la réduction constante des effectifs d'agents, sont en passe d'être abandonnées.

- contrôles sur les aides agricoles, effectués jusqu'à présent par les SEA des DDAF et transférés à une structure centralisée, l'Agence Unique de paiement et de Service ;
- abandon du service public de l'équarrissage, laissé au bon vouloir des filières professionnelles ;
- proximité entre salariés agricoles et inspection du travail lourdement amputée.

Après l'intégration de l'ingénierie publique dans le champs concurrentiel en 2000, le gouvernement enterre définitivement ces activités d'intérêt général des services de l'Etat, en interdisant leur exercice en concurrence avec le secteur privé.

Ainsi toute l'assistance aux communes et notamment rurales, dans le domaine de l'eau, assainissement, voirie, équipement de défense contre les incendies, devra donc disparaître dans des délais très brefs (janvier 2009).

Alors que :

- 17% de la population en Corse et surtout celle des villages de l'intérieur ne bénéficie pas de l'eau potable
- la question de la mise en œuvre du PEI se pose faute d'un appui technique, juridique et administratif en matière d'eau et d'assainissement ?
- la création des ouvrages de DFCI prévus par le Plan Régional de Protection contre les Incendies peine à voir le jour.

Une conception des services publics de l'Etat que nous ne partageons pas

En justifiant comme il l'a fait un tel désengagement territorial de l'Etat républicain, le Ministre de l'Agriculture adopte la même position que celle du STC qui prône ouvertement la disparition des services de la DRAF, DDAF et DDSV, au profit de la Collectivité Territoriale de Corse.

Nous ne concevons pas ainsi le devenir de la Corse et de ses services publics comme nous ne pouvons souscrire à des modes de recrutement dans la fonction publique, en Corse, basés sur les origines des personnes, en contradiction fondamentale avec la déclaration des droits de l'homme.

Nous continuons à défendre l'égalité d'accès à l'emploi public, sur la base du concours et nous préférons travailler à la mise en œuvre en Corse de préparations aux concours nationaux, comme nous l'avons proposé pour l'accès aux corps de Techniciens Supérieurs du MAP et de l'ONF, de Techniciens Opérationnels de l'ONF, d'Adjoint Technique du MAP et de l'ONF, au sein du Conseil d'Administration du Lycée Agricole de Sartène, pour une organisation de cessions au sein de cet établissement.

L'enseignement agricole public dans la même tourmente.

Les dénégations agressives du Ministre face à l'évidence de la disparition programmée des BEPA dans l'enseignement agricole public, sont la preuve parfaite de la justesse de nos dénonciations. La généralisation du bac PRO en 3 ans en lieu et place d'un parcours en 4 ans (BEPA en 2 ans + Bac Pro en 2ans) qui avait fait la preuve de sa réussite pour les élèves puisque 84% des titulaires du BEPA poursuivaient des études de niveau supérieur, va engendrer la suppression massive de sections d'enseignement de niveau V (BEPA).

Il s'agit d'une simple logique budgétaire qui est ainsi mise en œuvre : suppression de sections et de postes d'enseignants.

Mais les personnels de l'EPL de Sartene ont démontré par leur mobilisation collective et unitaire du 2 septembre (manifestation devant la sous-préfecture de Sartene et entretien avec le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture), qu'il était possible de gagner sur des revendications quand une majorité des personnels s'engageait pour défendre l'établissement et ses emplois.

C'est ainsi que deux postes d'agents contractuels (TOS et Administratif), ont été réouverts et que les possibilités d'obtenir l'ouverture d'un deuxième poste de TOS (cuisine) ainsi que celui de directeur d'exploitation agricole de l'établissement sont encore explorées.

Quelle résistance ?

Nous sommes résolument contre la Révision Générale des Politiques Publiques, outil de démantèlement du service public de l'Agriculture, de la Forêt, de l'alimentation, de l'aménagement et du développement rural.

Avec la FSU et l'UNSA, nous avons lancé au cours de l'été une pétition visant à faire sortir du champ concurrentiel les prestations d'ingénierie publique relative à l'eau, l'assainissement, l'ajustement des pratiques agricoles, la gestion des risques, qui font partie des 12 champs d'actions prioritaires issus du « Grenelles de l'Environnement ».

Elle est encore pour quelques temps en circulation et nous vous appelons à la signer massivement.

Cette pétition est destinée aux parlementaires du département pour qu'ils agissent en ce sens dans le cadre des projets de loi issus du « Grenelles de l'environnement », qui doivent se discuter à l'automne.

Nous informerons l'ensemble des élus (communes et conseil général) de notre démarche pour qu'ils agissent avec nous contre la disparition de l'appui technique, juridique et administratif aux collectivités que constitue l'ingénierie publique des services de l'Etat.

D'autres actions à définir dans les prochaines semaines seront proposées à l'ensemble des agents qui se sentent concerner par le devenir de leur activité professionnelle.

Les questions que nous avons transmises à M. le Ministre de l'Agriculture le 25 août et que nous allons lui re-préciser par écrit pour qu'il n'argue pas, comme il l'a fait, de non réception des précédents courriers que nous lui avons adressés, peuvent se résumer ainsi :

« Ne considérez vous pas Monsieur le Ministre que les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture et de la Pêche en Corse doivent jouer un rôle important, comme ils ont pu le faire jusqu'à présent et, à ce titre, ne peuvent-ils pas attendre de votre part un autre engagement qu'une nouvelle démarche de démantèlement ? ».

Ajaccio, le 19 septembre 2008.

Le 23 septembre :

CTP ITEPSA (inspection du travail , de l'emploi et de la politique sociale agricoles)

La fusion sauce RGPP (Bref compte rendu du CTPC ITEPSA du 23 septembre 2008)

L'Administration réunit le CTP ITEPSA 20 mois après la dernière réunion qui date du 12 janvier 2007 pour décliner la mise en œuvre de la RGPP dans les services ITEPSA.

L'Administration annonce le **transfert budgétaire au 1^{er} janvier 2009** des missions :

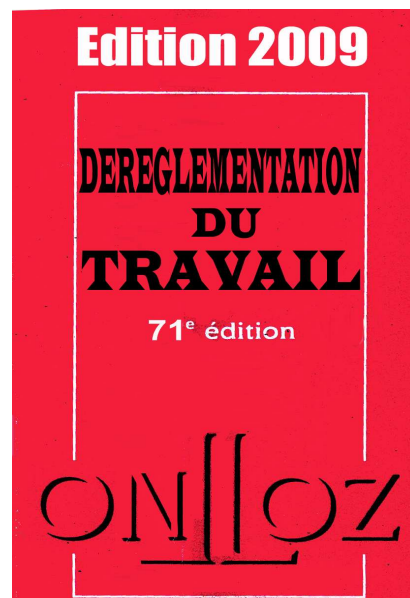
- inspection du travail
- prévention des risques professionnels (salariés)
- négociation collective

Les missions :

- promotion de l'emploi
- protection sociale
- contentieux (TASS-TCI)

relèveront du Ministère de la Agriculture.

Les missions inspection du travail sont transférées dans le cadre de sections spécialisées agricoles inscrites dans le Code du travail sauf dérogation pour quelques départements n'atteignant pas un seuil critique.



Le 24 septembre :

Travailleurs sans-papiers

Une Assemblée Générale extraordinaire du Syndicat Multi-professionnel des Travailleurs Sans Papiers CGT de l'Isère a eu lieu le mardi 23 septembre en présence d'une cinquantaine de participants, soit la veille du dépôt collectif de plusieurs dossiers de travailleurs sans papiers prévu de longue date pour ce 24 septembre lors d'une entrevue avec le représentant du Préfet de l'Isère.

Cette A.G. a été convoquée de façon extraordinaire car elle fait suite à l'expulsion de M. Ridha HAMOUDI qui a eu lieu jeudi 18 septembre dernier, alors que ce dernier devait passer devant le Tribunal Administratif en vue de son éventuelle expulsion ce jour là à 11H30, et alors que son dossier avait été déposé le mardi 16 septembre par l'U.D.-CGT Isère, et qu'il avait été convenu avec le Préfet en personne que tout dépôt de dossier avait pour conséquence de lever toute procédure d'expulsion envers le travailleur sans papier...

Un rassemblement a eu lieu à 17 heures devant la préfecture. Un bon nombre de représentants de la Fonction Publique y était présent.



Un sommet européen sur l'immigration, organisé par Brice Hortefeux, aura lieu les 3 et 4 novembre 2008... à Vichy. Félicitations pour le choix de la ville !

Le 25 septembre :

Discours de Toulon

Sarkozy a confirmé, lors de son discours à Toulon, à la veille de la présentation du budget de l'État, que «30.600 emplois publics» seraient supprimés en 2009, dans le cadre du non-remplacement d'un agent de l'État sur deux partant à la retraite.

Il nous annonce des jours sombres dus à la crise financière partie des USA et qui se propage à toute la planète.

C'est une manière d'annoncer l'austérité pour tous les salariés comme le font déjà beaucoup d'entreprises. En gros : "l'heure est grave, il va falloir accepter des sacrifices et ne pas revendiquer".

Mais il a surtout rassuré tous les financiers, grands patrons et boursicoteurs... ils pourront compter sur l'aide de l'État. Là, on trouve les moyens pour ces assistés qui ne se contenteront pas, eux, du RMI !

Que l'État intervienne ou non, dans les deux cas, c'est toute la population qui va payer la facture pour un système complètement dément !

(propos issus d'un e-mail d'une collègue de la DDE)

Baisse programmée de 20 à 28 % des pensions

Malgré l'opposition des représentants de la majorité des salariés cotisants à l'IRCANTEC (Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques) – CGT, FSU, FO – le gouvernement a décidé d'imposer, avec l'assentiment des autres organisations syndicales, une réforme qui entérine à la fois une baisse de près de 30 % à terme des futures pensions et une augmentation des cotisations. Le décret et l'arrêté concrétisant ces reculs viennent d'être publiés (JO du 24 septembre).

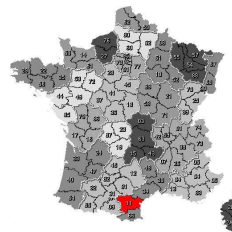
Alors que les études réalisées par la Caisse des Dépôts et Consignation, gestionnaire du régime, démontrent qu'il est possible de maintenir le niveau des pensions en augmentant progressivement et modérément les taux de cotisation, le gouvernement a fait le choix d'une baisse programmée pour pousser ceux qui le pourront vers des retraites par capitalisation proposées par les assurances. Les résultats actuels de la bourse montrent bien que cette solution ne se fera qu'au profit des banques et assurances qui engrangent les profits mais font payer les déficits par les États, c'est-à-dire par les impôts des contribuables.

Cette « réforme » de l'IRCANTEC s'inscrit dans la même logique libérale qui prévaut depuis 15 ans en matière de retraites : faire payer davantage les actifs tout en diminuant les droits des pensionnés ! Logique accompagnée par certaines organisations syndicales.

La CGT s'oppose à cette orientation et à ce nouveau recul. Elle prendra, dans l'unité la plus large possible, toutes les initiatives nécessaires pour empêcher cette régression et conquérir les nouveaux droits dont les agents non titulaires –et les fonctionnaires– ont besoin.



sarkostique.over-blog.com



La Dépêche du Midi 25. Samedi 27 septembre 2008

CARCASSONNE

Réforme. Une cinquantaine d'agents de l'équipement et de l'agriculture ont participé à une réunion d'information.

À la DDE et à la DDAF, la réorganisation inquiète

La fusion des services de l'État? Inquiets, les agents des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture et des forêts freinent des quatre fers. Hier, une cinquantaine de personnes sur les quelque trois cents que comptent les personnels de la DDE et la DDAF ont participé à une première réunion d'information à l'invitation des délégués syndicaux CGT, FO et Unsa de deux services.

Les deux entités, DDE et DDAF, sont appelées à fusionner le 1er janvier 2009. « Certains services vont devoir se regrouper. Certains agents vont devoir se positionner sur de nouveaux métiers », souligne Béatrice Martinez (CGT DDE). Comment? Là est toute la question. Autre inquiétude: en 2011 sonnera le glas de l'ingénierie d'appui territorial (IAT) que réalisent aujourd'hui les services de la DDE et de la DDAF, moyennant finances, auprès des collectivités. « Pour Sarkozy, ce type d'activité rentre dans le champ concurrentiel. L'IAT sera donc supprimée de nos missions », indique Jean-Marie Mirleau (FO DDAF). L'IAT sera confiée à des cabinets d'études privés. Sur les 315 agents des deux administrations, une quarantaine selon les syndicats tra-



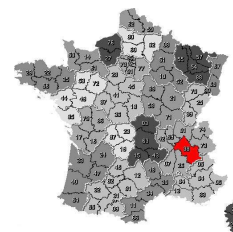
Cinquante agents ont répondu à l'invitation des syndicats CGT, FO et Unsa. Photo DDM, J.-L. B.

vailent dans l'ingénierie. « Ces personnes vont devoir se reconverter. On nous parle aujourd'hui beaucoup des métiers de l'environnement mais le problème, c'est que les formations ne sont toujours pas mises en place », poursuit Béatrice Martinez. Ces deux chamboulements annoncés interviennent alors que se profile la réforme de l'État dans

les départements. En 2010, il n'existera plus que deux ou trois administrations dans les départements. Elles seront deux dans l'Aude: la direction départementale du territoire et la direction départementale de la protection des populations. Hormis les services fiscaux, l'Éducation nationale et la préfecture, tous les autres services de l'État seront re-

groupés dans ces deux vastes entités. « La fusion 2009 n'est pas encore née que déjà elle est morte. Pourquoi déplacer aujourd'hui du personnel alors qu'en 2010, tout sera à nouveau mis en cause? », s'interrogent les syndicalistes qui reprochent, par ailleurs, à cette réorganisation d'être « sortie de Matignon », sans aucune concertation.

Pétition pour la défense de l'ingénierie publique



Une pétition proposée par les syndicats SYAC-CGT/Sygma-FSU/Sud-Rural/UNSA/FO, circule au sein de la DDAF de l'Isère et a déjà recueilli près de 65 signatures.

Les agents de l'Ingénierie Publique de la DDAF de l'Isère avec leurs organisations syndicales, s'adressent à Messieurs et Mesdames les députés et sénateurs de l'Isère

En quelques mois, un discours et deux circulaires, l'ingénierie publique vient d'être rayée des actions exercées par les services de la DDE et de la DDAF pour le compte des collectivités locales et des citoyens de notre département.

Le doute n'est plus permis, les interprétations de toute nature n'ont plus lieu d'être.

En prenant prétexte que l'Etat « *n'a pas vocation à concurrencer l'offre privée* », le gouvernement supprime toute assistance technique et conseil aux collectivités et établissements publics, en accompagnement des politiques publiques.

Cette décision, une fois appliquée, créera une situation irréversible, laissant des milliers de communes sans aucun appui technique public dans les domaines aussi importants pour les citoyens que l'eau, l'assainissement, les déchets, la protection de l'environnement, la gestion des risques, ...

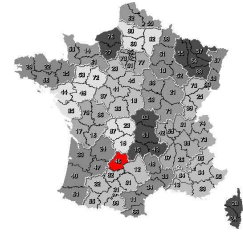
Autant de domaines prioritaires du « Grenelle de l'environnement ».

Nous sommes stupéfaits de l'ampleur et des conséquences d'une décision que rien ne peut justifier.

Les signataires et leurs organisations syndicales ont décidé solennellement de s'adresser à vous pour que puisse être voté un article de loi sortant du domaine concurrentiel les missions d'assistance conseil et d'appui aux collectivités dans les 12 domaines prioritaires issus du « Grenelle de l'Environnement ».

S'il en va de l'avenir des métiers et des emplois de milliers d'hommes et de femmes, agents de la fonction publique de l'Etat, dont vous connaissez le dévouement au service de l'intérêt public, il en va en priorité du bien être des citoyens et de l'égal accès au service et à l'équipement publics des communes, établissements publics et intercommunalités.





Le 5 octobre :

Congrès des Maires du Lot à Figeac

Les organisations syndicales de la DDEA et de la DDSV du LOT se sont rendus à Figeac le dimanche 5 octobre 2008, au congrès des Maires, pour leur diffuser ce tract :

ÉQUIPEMENT, AGRICULTURE, SERVICES VÉTÉRINAIRES DU LOT

Le gouvernement multiplie les annonces d'un **plan de rigueur** et d'une succession de réformes, sans précédent à ce jour, concernant en priorité **les services publics de l'Etat**.

La conjoncture actuelle est prétexte, dans le cadre de la **Révision Générale des Politiques Publiques**, à aller plus loin dans un **recul généralisé** qui va se traduire par un **changement profond de société**. **L'égalité** de traitement et d'accès des citoyens au service public **va disparaître**.

Les agents de la DDEA et de la DDSV du LOT sont inquiets pour la pérennité du service au public en zone rurale tel que le département du LOT.

Qui veillera au bon développement d'une production agricole répondant, tant en quantité qu'en qualité, aux besoins de la population ?

Qui guidera et conseillera **les élus sur les projets concernant les services publics d'eau, d'assainissement, des déchets, de l'aménagement du territoire** ? Qui assurera **ce service pour les communes rurales** ?

Qui assurera la protection de l'environnement et évitera à terme à la société civile de se retrouver face à des problèmes de pénurie d'eau, de pollution, de catastrophes naturelles ou industrielles qui seront coûteuses pour la population ?

Qui garantira la salubrité des aliments « de la fourche à la fourchette » ? **Qui assurera** leur contrôle et la surveillance à chaque étape : élevage, abattage, production, distribution et consommation ?

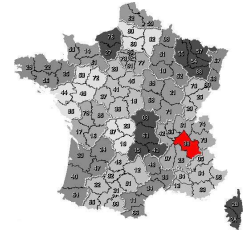
Qui gèrera les crises alimentaires (salmonelles, Listeria,...) et sanitaires (fièvre catarrhale ovine,...)?

Qui apportera un appui technique indépendant aux collectivités pour le contrôle des sociétés privées qui exploitent les services d'eau et d'assainissement, pour la maîtrise du prix de l'eau et pour l'aménagement des communes ?

Qui, dans l'avenir, aura en charge les permis de construire, l'urbanisme et l'aménagement du territoire ?

Les agents de la DDEA et de la DDSV du LOT privilégient et maintiennent un contact et une proximité essentiels avec l'ensemble des acteurs de votre territoire. Par leur capacité d'écoute, d'expertise, leurs connaissances techniques, ces agents permettent au monde rural d'accéder à des procédures nombreuses et complexes. Qu'en sera-t-il demain, lorsque ces services n'existeront plus, suite aux réformes successives, dont la RGPP marque un tournant décisif ?

Remettre en cause toutes ces missions dans l'actuelle organisation départementale va se traduire par une dégradation des conditions de vie des lotois, encourageant à moyen terme la désertification de ce département rural.



Le 6 octobre :

AG sur heure d'info syndicale des personnels des DDAF/DDSV de l'Isère

18 présents à l'AG DDAF/DDSV 38 dont une forte délégation DDSV. Plusieurs collègues s'étaient excusés.

Discussion sur l'appel au 7 octobre. Le manque de clarté des mots d'ordre est critiqué.

En tout cas l'effet est "efficace" et l'on peut se glorifier de faire l'économie d'une journée de grève qui est déjà passée inaperçue avant d'avoir eu lieu...

Tout cela quand la frustration est à son comble, subissant chaque jour la déconstruction de l'Etat et d'une société, en apprenant à vivre dans l'incertitude de l'avenir.

Pourtant, en discutant avec les collègues, les élus, il y a de quoi faire bouger les gens...

Discussion sur la RGPP en Isère. Il nous faut de nouveau demander au DDAF et DDSV, les chiffres d'évolution des effectifs et les derniers éléments pour les DDAF/ DDSV.

Pourquoi pas un CTP ? Le manque d'info et la disparité des infos est critiquée.

La discussion très franche où les syndicats ont été critiqués parfois injustement mais aussi avec justesse était importante. Les collègues montrent une réelle combativité et la volonté de mettre en échec ces plans mais ne se retrouvent, ni dans le fond ni dans la forme, sur ce qui est proposé.

Les collègues ont évoqué la nécessité de faire connaître à la population les conséquences des décisions du gouvernement.

Il a été proposé de rendre compte de tout cela, dans la réunion intersyndicale FP du jeudi 9 octobre, suite à la rencontre avec le Préfet.

Il a été demandé un nouveau tract pour les usagers actualisant les conséquences de la RGPP.

Il a été retenu les propositions suivantes

- Que les UD relaient une info aux bases syndicales du privé sur les conséquences désastreuses de la RGPP pour une diffusion aux syndiqués, voire aux travailleurs du privé.
- Que l'intersyndicale FP 38 décide de rencontrer les associations de maires et de s'adresser aux élus. Rencontre avec le Président du Conseil Général, députés et sénateurs, etc..
- Que l'UD organise une conférence de presse.
- Que la gazette « Les Echos de la lutte » soit étendue à toute la fonction publique avec des articles de chaque secteur.
- Qu'une action d'ampleur soit organisée en 38.
- Que l'intersyndicale DDAF/DDSV demande une entrevue à Monsieur Barnier puisqu'il s'était engagé à nous rencontrer.

Journée de réflexion syndicale de la Santé et Action Sociale CGT de l'Isère



LA LOI « HÔPITAL, PATIENTS, SANTE TERRITOIRES »

QU'EST-CE QUE C'EST ? COMMENT REAGIR ?

Au-delà des 240 établissements qui sont menacés de fermeture, c'est l'ensemble des **établissements hospitaliers, du PSPH ? Du social et du médico social**, qui, à différents niveaux, sont en restructuration. **C'est le désastre annoncé** d'une politique de privatisations, de délégation de service public, de suppression d'emplois qui va toucher toute la population. La volonté du gouvernement d'accélérer la mise en place la logique de gestion d'entreprise dans le sanitaire et le médico social et de mettre en œuvre la RGPP (révision générale de la politique publique) montre que cette politique vise tous les services publics et qu'il faudra bien faire le lien pour développer la lutte.

Aucun établissement n'est et ne sera épargné. Il nous faut donc enclencher un processus national de luttes conformément à l'appel fédéral pour **mettre en ECHEC les projets gouvernementaux** exprimés au travers les 2 loi que sont. Le projet de loi « Santé, patient, territoire » et La loi de financement de la Sécurité Sociale.

Ces deux lois qui doivent être votées à l'automne à partir des recommandations contenues dans le rapport Larcher représentent une régression majeure qui a pour but de casser en profondeur le système de Santé et de Sécurité Sociale de notre pays. **Nous vous invitons à participer à une journée de réflexion syndicale sur ce sujet.**

LUNDI 6 OCTOBRE BOURSE DU TRAVAIL SALLE 164 DE 9h00 A 17H00

- 9h00-12h00 présentation de la loi par Christophe Prudhommes médecin urgentiste aux hôpitaux de Paris et débat avec la salle
- 12h00 conférence de presse
- 14h00-15h00 proposition CGT présentée par Daniel Barbier coordinateur régional santé CGT.

15H00-16h30 perspectives d'actions et de luttes dans le département

Lettre aux députés



Paris, le 6 octobre 2008

Madame, Monsieur les Président(e)s
des groupes parlementaires de l'Assemblée
Nationale
Mesdames, Messieurs les députés

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les Députés,

En quelques mois, un discours et deux circulaires, l'ingénierie publique vient d'être rayée des actions exercées par les services de la DDE et de la DDAF pour le compte des collectivités locales et des citoyens de notre pays. Ceci est confirmée par les importantes réductions d'effectifs qui concernent les ministères chargés de ces missions.

Le doute n'est plus permis, les interprétations de toute nature n'ont plus lieu d'être. En prenant prétexte que l'Etat « *n'a pas vocation à concurrencer l'offre privée* », le gouvernement supprime toute assistance technique et conseil aux collectivités et établissements publics, en accompagnement des politiques publiques. Il va bien au delà des simples questions de la concurrence entre offres privée et publique.

Cette décision, une fois appliquée, créera une situation irréversible, laissant des milliers de communes et syndicats ruraux sans aucun appui technique public dans les domaines aussi importants pour les citoyens que l'eau, l'assainissement, les déchets, la protection de l'environnement, la gestion des risques ...Autant de domaines prioritaires du « Grenelle de l'environnement ».

Nous sommes stupéfaits de l'ampleur et des conséquences d'une décision que rien ne peut justifier. Les économies recherchées se faisant au détriment des collectivités les plus démunies et de la cohérence nationale des politiques publiques.

S'il en va de l'avenir des métiers et des emplois de milliers d'hommes et de femmes, agents de la fonction publique de l'Etat, dont vous connaissez le dévouement au service de l'intérêt public, il en va en priorité du bien être des citoyens et de l'égal accès au service et à l'équipement publics des communes, établissements publics et intercommunalités.

Les organisations syndicales du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ont décidé solennellement de s'adresser à vous pour que puisse être voté dans la loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, un article de loi sortant du domaine concurrentiel, les missions d'assistance conseil et d'appui aux collectivités dans les différents domaines prioritaires issus du « Grenelle de l'Environnement ».

Nous vous sollicitons donc, pour que soit proposé un amendement à l'article 44 traitant du rôle des collectivités locales dans le développement durable, sous la forme d'un article 44 bis qui pourrait être ainsi libellé :

L'article 7-1 de la loi N° 92-215 du 6 février 1992 d'orientation relative à l'administration territoriale de la République, modifiée par l'article 1^{er} de la loi N°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (MURCEF) est ainsi modifié :
 Il est ajouté après les mots « *dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat* » : *de l'eau, des pollutions, des déchets, des risques naturels et toute autre action concourant aux objectifs de la présente loi de programme.*

Nous sollicitons une rencontre avec vous-même afin de vous exposer plus en détail, les conséquences de la disparition des services d'ingénierie de l'Etat et l'importance du vote d'un tel amendement.

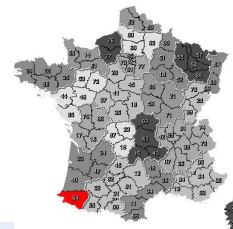
Nous vous remercions de l'attention et des suites que vous entendrez donner à nos demandes.

Nous vous prions d'agréer Monsieur, Madame l'expression de notre haute considération.

| | | |
|--|---|---|
| <p>Anne-Michèle VACHIER CFDT du MAP 78 rue de varenne 75349 PARIS 07 SP  01 49 55 55 08 ann-michele.vachier@agriculture.gouv.fr</p> | <p>François TOUBIN SYGMA-FSU du MAP 251 rue de Vaugirard 75015 Paris  06 88 24 57 17 sygma.fsu@agriculture.gouv.fr</p> | <p>Louis DILASSER SYAC-CGT 3, rue Barbet de Jouy 75349 PARIS 07 SP  01 49 55 55 89 syac.cgt@agriculture.gouv.fr</p> |
| <p>Philippe COSTA UNSA du MAP 3, rue Barbet de Jouy 75349 PARIS 07 SP  06 08 28 32 85 philippe.costa@agriculture.gouv.fr</p> | <p>Laurent PIDANCET SUD RURAL DDAF Dijon Cité Administrative BP 1550 21035 DIJON CEDEX  03 80 68 31 25 laurent.pidancet@agriculture.gouv.fr</p> | <p>Jean-Claude LE BOURSICAUD Union FO du MAP 3, rue Barbet de Jouy 75349 PARIS 07 SP  06 61 16 83 60 usfoma@agriculture.gouv.fr</p> |

Le 7 octobre :

GROGNE aux haras nationaux de Gelos



Journée morte aux haras nationaux

Les haras de Gelos près de Pau sont menacés de fermeture

La CGT et la CFDT appellent à la grève ce mardi pour protester contre les menaces de suppression d'emplois
L'Aquitaine possède deux haras, l'un à Villeneuve-sur-Lot (47) et un à Gelos (64). Ce dernier serait même menacé à terme de fermeture. Selon la CGT, la filière de reproduction du cheval de trait est en effet fortement visée dans le nouveau contrat d'objectif qui va fixer les buts et moyens des Haras nationaux pour les années 2009-2013.

Le syndicat s'est élevé contre la suppression possible de 147 emplois équivalent temps plein sur un effectif global de 1.040 salariés.

Sur une vingtaine de pôles hippiques anciens prestigieux dépôts d'étalons, huit seraient menacés de fermeture.

Parmi ceux-ci figurent Hennebont (Morbihan), Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Tarbes (Hautes-Pyrénées) ou Pau (Pyrénées-Atlantiques), Compiègne (Oise) ou Aurillac (Cantal).

Le syndicat rappelle que les Haras national de Strasbourg (Bas-Rhin) avait déjà été fermé, que ceux d'Annecy (Haute-Savoie) et (Loir-et-Cher) Blois étaient en cours de fermeture et que celui des Bréviaires (Yvelines) avait changé d'activité et ne faisait plus de reproduction.

Les 110 centres techniques (anciennes stations de monte) où sont amenés les étalons nationaux en fonction des besoins en saillies, dont 80 permanents, devraient voir leur nombre réduit, a encore déploré le syndicat, qui s'inscrit aussi dans la journée mondiale pour le "Travail décent".

La direction des Haras nationaux a répondu que "dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations de la révision générale des politiques publiques, une réflexion est en cours sur la carte des Haras nationaux, qui n'est pas encore finalisée aujourd'hui".

Les Haras nationaux ont été fondés en 1665 par Colbert pour produire les destriers des chevaliers. Ils ont été réformés par Napoléon pour produire des chevaux de guerre. Ce sont aujourd'hui des établissements publics administratifs (EPA)

Journée mondiale pour le travail décent

Le 7 octobre 2008

MOBILISATION UNITAIRE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

**Faisons monter les exigences partout,
dans le public et le privé
pour construire un grand 7 octobre !**

Six organisations syndicales françaises, la CGT, la CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA, la FSU et Solidaires appellent à faire du 7 octobre une journée de large mobilisation nationale unitaire, dans un contexte d'action syndicale à l'échelle mondiale, où la Confédération Syndicale Internationale appelle les salariés de tous les pays à faire du 7 octobre une grande journée d'actions pour « le travail décent ».

Les organisations syndicales de l'Isère :

CGT - FSU - Solidaires

appellent l'ensemble des salariés à créer les conditions d'un vrai rapport de force, avec cette première initiative de convergence des revendications, pour se faire entendre du gouvernement et du patronat :

**Grève et manifestation mardi 7 octobre
à 14h gare SNCF de Grenoble**

Bourgoin-Jallieu (10h30 parking Diedrichs) - Vienne (17h devant la sous préfecture)

Reprenant l'appel unitaire national de leur confédérations et organisations, elles estiment que le 7 octobre sera bien l'occasion pour les salariés, dans toutes les professions et dans tout le département, d'affirmer l'exigence :

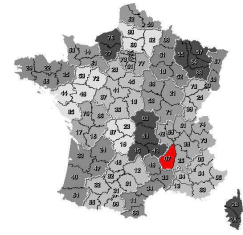
- ▶ d'emplois de qualité pour toutes et tous,
- ▶ de salaires revalorisés,
- ▶ d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes,
- ▶ d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau,
- ▶ de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale.

Que ce soit en France ou dans les pays pauvres, les bas salaires, le travail qualifié non reconnu, l'inégalité entre les femmes et les hommes, la précarité et le chômage, l'absence ou le recul de la protection sociale, la remise en cause des droits sociaux, l'absence de services publics répondant aux besoins des populations, c'est indécent !!!

Alors oui, dans toutes les entreprises, dans tous les services, réunissons les syndiqués, les salariés, élaborons les cahiers de revendications et décidons de la grève pour participer à la manifestation grenobloise ! Une manifestation similaire est prévue à Vienne et Bourgoin-Jallieu.

Un préavis de grève est déposé auprès de la Préfecture. Valable pour la Fonction Publique d'Etat, il doit être complété dans les conditions habituelles dans les autres secteurs publics.

Projet d'appel aux maires de l'intersyndicale ardéchoise



Le Collectif ardéchois de Défense et de Développement des Services publics

Les associations de défense des hôpitaux d'Aubenas, Privas, Saint-Agrève

L'Intersyndicale-interministérielle de l'Ardèche (CGT, FSU, CFDT, FO, UNSA, Solidaires)

s'adressent aux maires ardéchois réunis en congrès à Privas le 11 octobre 2008

Nous saluons votre congrès et souhaitons pleine réussite à vos travaux.

Nous profitons de l'occasion de votre rassemblement pour vous faire part de nos inquiétudes et des lourdes menaces que la mise en œuvre de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) fait peser sur les missions, les services et les emplois publics. Cette réforme, menée tambour battant et sans concertation avec les bénéficiaires des politiques et services publics, vise au retrait de l'État, à réduire les budgets, les effectifs et à privatiser. Elle remet en cause les missions, la qualité des interventions, l'efficacité et la proximité des services publics. Ceci, dans tous les domaines : santé, éducation, justice et aussi directions départementales des services de l'État dont le nombre va passer de 10 à 2 (dans chaque département) au 01/01/2010...

Cette « réorganisation de l'administration territoriale de l'État » ne sera pas sans conséquences sur les missions qui vous sont aujourd'hui rendues gratuitement, ou à prix coûtant. Pour ne citer que quelques exemples :

- Pour les services de l'Équipement, une circulaire vient d'ordonner à la DDE et à la DDAF (qui vont fusionner au 01/01/09), de se retirer du champ concurrentiel et, à court terme, de ne plus faire de mission d'ingénierie publique pour le compte des communes...
- Pour les services de la DDAF : disparition des missions de maîtrise d'œuvre sur la réalisation des opérations d'assainissement collectif et d'adduction d'eau potable.
- Pour les services de la Préfecture : avec la remise en cause du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire, et aussi avec le manque d'effectifs : disparition du service d'appui juridique de proximité.
- Etc. etc.

Au nom de ces services que vous appréciez au quotidien dans vos actes de gestion, pour ce qu'ils permettent et apportent comme vie sociale pour vos administrés, nous vous appelons à demander l'arrêt du processus en cours ; Avant toute prise de décision, nous vous appelons à réclamer, au plus vite, la réunion de la commission départementale de « modernisation des services publics » pour débattre de cette importante question avec toutes les parties intéressées et examiner les grands principes d'organisation à construire à partir des besoins, de vos besoins sur vos territoires. (Le schéma de nouvelle organisation départementale des services de l'État pour l'Ardèche doit être présenté par le préfet au préfet de région le 30/10 prochain). Nous vous appelons aussi à porter le débat sur ces importantes questions (RGPP et réforme de l'organisation territoriale de l'État) dans votre prochain congrès national.

Le 9 octobre :

Projet de déclaration unitaire du 9 octobre 2008 au préfet de l'Isère

CFDT- CGT - FSU - UNSA – (avis en attente : FO - CFE-CGC - Solidaires - CFTC) Révision générale des politiques publiques (RGPP) et organisation territoriale de l'État

La RGPP lancée en 2007 sans aucune concertation ni avec les fonctionnaires ni avec les usagers se décline en quatre chantiers interministériels qui interagissent :

- Un chantier budgétaire, caractérisé par la suppression importante de postes : 160 000 d'ici 2012, dont 30 600 prévus en 2009.
- Un chantier structurel : la réforme des ministères et de l'État local qui remet en cause les services publics de proximité.
- Un chantier GRH : avec la « réforme » de la fonction publique.
- Un chantier dit qualitatif : la tentative de modernisation et simplification des procédures en faveur des usagers.

Les organisations syndicales sont favorables à une réforme et une transformation démocratiques de l'État qui lui permettraient de jouer tout son rôle en matière de redistribution, de solidarité et d'égalité d'accès à tous les services publics sur le territoire, un État où le « dialogue social » deviendrait véritablement effectif à tous les niveaux. Elles constatent que rien de tel ne préside aux décisions actuelles. Si de façon rhétorique, tous les documents des CMPP font référence à la nécessaire « modernisation » des administrations publiques, à la « qualité des services publics », à « l'efficacité » des politiques publiques, l'objectif central de la RGPP est de diminuer la dépense publique, de supprimer à l'aveugle des postes de fonctionnaires sans souci pour la réelle qualité et efficacité des services publics. La RGPP ne répond absolument pas aux besoins sociaux. Il s'agit d'un désengagement majeur de l'État qui ouvre la porte à l'abandon et à la privatisation des missions.

Les organisations syndicales rappellent que la part des dépenses publiques de l'État par rapport au PIB a diminué entre 1995 et 2006 (-0,5%) , ou encore que la part des dépenses de l'État en France est tout à fait comparable aux autres pays de l'OCDE, pays anglo-saxons compris. La restructuration des services et la volonté de développer une gestion manageriale calquée sur le secteur privé conduiront à la mise en cause des statuts des personnels et de leur indépendance.

Les organisations syndicales constatent le manque de concertations dans les CTP départementaux et la minceur des informations transmises depuis la rencontre du 5 septembre. Alors que la réforme avance à grands pas, le manque d'information ne peut qu'aggraver l'inquiétude des personnels.

Afin de mettre ce débat sur la place publique, les organisations syndicales s'adresseront aux citoyens et aux élus et mettront tout en œuvre pour imposer d'autres choix.

Rencontre avec le préfet de l'Isère

Éléments de contexte

Rencontre demandée par la délégation intersyndicale qui avait participé à une première réunion le 5/09. Circulaire Fillon du 7/07 a défini le cadre général de l'organisation départementale de l'Etat et a demandé aux préfets d'organiser la concertation et de rendre leur copie sur un "macro-organigramme" début novembre au préfets de régions pour une remontée des synthèses régionales fin novembre. Recensement cet été par la préfecture de l'ensemble des moyens Etat en agents et en locaux (le préfet en personne a fait le tour des services début août). Le préfet a mis en place des groupes de travail composés des chefs de services. Un point d'étape doit être remis au préfet aujourd'hui. C'est en principe ce pré-schéma des futures directions de préfecture qui sera présenté aux OS jeudi prochain. L'enjeu est, au-delà de la mise en œuvre de la RGPP dont nous nous refusons le principe même (atteintes aux droits des agents et dégradation du service public), l'éclatement / recomposition des missions avec toutes les conséquences qu'on imagine sur les effectifs et les mobilités imposées. Emplois, mobilité et service public : 3 enjeux immédiats.

Discussion sur la proposition de la Cgt-DDAF d'appeler à un rassemblement 12-14h place de Verdun le 9 en soutien à la délégation reçue en préfecture ce jour-là. Conclusions : risque élevé de trop faible mobilisation, danger d'apparaître faible. Par ailleurs, problème d'horaires entre un rassemblement pendant le déjeuner et la rencontre qui débute à 14h30.

Décisions prises

1. Proposer une réunion préparatoire aux autres OS (comme l'a déjà demandé la FSU). Date envisagée pour rencontre entre les UD : lundi, mardi ou mercredi à 17h30.
2. Aborder la rencontre avec le préfet par un rappel de notre refus pur et simple de la RGPP, laquelle n'est "ni acceptable, ni amendable".
3. Remettre les revendications / propositions des différents secteurs d'administration pour souligner l'écart entre les projets de Fillon et les revendications des syndicats de fonctionnaires.
4. Préparer / rédiger / adopter un communiqué intersyndical dans la foulée de la rencontre avec le préfet sur les dangers de la RGPP, tant pour les fonctionnaires que pour les usagers, appelant à une initiative commune en octobre-novembre "pour la défense du service public".
5. Organiser cette initiative départementale intersyndicale dont les modalités devront être décidées sous une dizaine de jours. Objectifs : viser la participation à la fois des agents, des usagers et des élus.
6. Composition souhaitée de la délégation (à confirmer) : 1 UD, 1 DDE et/ou 1 DDA, 1 DDTE et/ou 1 DDASS, 1 Finances = entre 4 et 6 personnes.

Observations

Monsieur le préfet s'est rendu dans la salle sans saluer quiconque. Son objectif était de ne pas répondre à nos questions et de ne dévoiler que ce que nous savions déjà. Son arrogance et son mépris furent sans limite (écoute approximative de nos propos, ricanements, obstination à réitérer les mêmes propos...). A de nombreuses reprises nous avons envie de lever le camp... et c'est ce qu'il attendait.

Cette réunion aura été infructueuse, puisque Monsieur le préfet se refuse à nous communiquer tout document en sa possession en prétextant que nous en savons tout autant que lui ! Il saura nous dévoiler le contenu des 3 directions (Territoires, cohésion sociale et protection des populations) dans un flou artistique digne d'Hamilton !

Monsieur le préfet est parti comme il était venu... sans saluer quiconque !

Le 14 octobre :

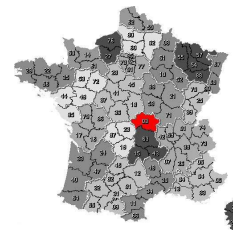
L'ONF prend la parole

COMMUNIQUÉ DE LA CGT-FORÊT : NON AU PLAN DRÈGE-FILLON !

La Cgt-Forêt s'oppose en tout point au "plan Drège-Fillon" dévoilé le 25 septembre devant le Conseil d'Administration de l'ONF car il représente l'étape ultime avant la privatisation de notre Etablissement Public.

En effet, la trajectoire que ce plan impose à l'Office ressemble comme deux gouttes d'eau à celle qu'a connue

La Poste ces dernières années. Cet autre Etablissement Public a entrepris de profonds changements structurels touchant l'organisation du travail, lesquels ont eu des incidences graves tant en termes d'effectifs que de conditions de travail. Ses métiers ont ainsi été segmentés et affublés d'objectifs de rentabilité. Or, c'est très exactement ce qui se passe à l'ONF depuis la mise en route du contrat de plan et la création d'entreprises internes de travaux, puis, avec ce nouveau plan, de bureaux d'études territoriaux. Les métiers de La Poste ont ensuite été filialisés (cf la Banque Postale), et, alors que les gouvernements successifs soutenaient mordicus que jamais La Poste ne serait privatisée, un projet de transformation en société anonyme est à l'étude !



Eh bien, voilà exactement ce qui attend l'ONF si ce « plan Drège-Fillon » venait à être appliqué, sous fond de RGPP !

Donc, pour la Cgt-Forêt, il n'y a pas d'autre alternative que d'exiger le retrait de l'intégralité de ce plan de démantèlement et l'organisation d'un grand débat avec les personnels, leurs représentants, les élus des communes forestières et les usagers de la forêt sur le devenir de l'ONF! Tout autre objectif ou mot d'ordre ne nous conviendrait pas.

Pour y parvenir, l'unité de tous les personnels, et bien entendu, de l'ensemble de leurs organisations syndicales, est indispensable. Car il s'agit maintenant de nous mettre en ordre de marche. En conséquence, la Cgt-Forêt ne rejettera aucune forme d'action sous tendue par cette revendication, d'où qu'elle vienne, de la plus minime à la plus massive, et s'alliera pour cela avec n'importe quelle organisation syndicale, à défaut de le faire avec toutes.

Bref, elle est prête à livrer un combat frontal et durable avec la Direction Générale, par-delà les personnes qui la composent ou la composeront. Car tout ne s'arrêtera pas au soir du 13 novembre, date du prochain Conseil d'Administration chargé d'avaliser ce plan. La victoire ne sera possible que si nous sommes tous capables de construire un rapport de force solide et de longue durée !

D'ores et déjà, la Cgt-Forêt appelle les personnels à boycotter massivement les multiples réunions dites de concertation destinées à leur faire « avaler » ce plan, réunions que ne manqueront pas d'organiser les directeurs territoriaux, régionaux ou d'agences.

Elle les appelle au contraire à se mettre en lutte, en commençant par soutenir et participer à la manifestation nationale de Cérilly (Allier), jeudi 14 octobre prochain, puis aux multiples autres actions qui se décideront tant au niveau national que dans les régions.

Paris, le 9 octobre 2008



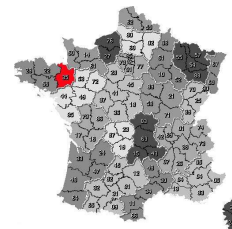
Le 16 octobre :

AG annuelle de la DDE 38

UNE ASSEMBLÉE POUR S'INFORMER ET DÉBATTRE ENSEMBLE

- DES RÉORGANISATIONS EN COURS ET DE LA RGPP
- DES EMPLOIS, DES SALAIRES, DES RETRAITES...
- DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES SERVICES ET SUBDIVISIONS...





Rennes le 30 septembre 2008

DISPARITION PROGRAMMEE DES SERVICES VETERINAIRES !!!

Pour débattre de la situation et envisager les actions nécessaires
AG régionale des personnels
Le 16 octobre 2008 à partir de 14 heures
DDAF de RENNES

Nous sommes dans une nouvelle ère, la RGPP ! Vous en avez tous entendu parler , quels sont les risques REELS demain ?

Les SERVICES VETERINAIRES vont subir l'année prochaine une redéfinition de leurs missions avec réduction drastique des effectifs dans le cadre de la RGPP :

- suppression des missions en abattoir , aujourd'hui pour l'inspection volailles, demain pour les porcins et les petits ruminants (règlement communautaire).
- Certificats exports confiés aux vétérinaires sanitaires (privés) et incertitudes sur les autres missions de santé et protection animales (équarrissage, maladies animales...).
- Application du paquet hygiène , généralisant les contrôles de 2^{ème} niveau .
- Changements profonds pour les services des ICPE avec suppression des missions et remise en cause de l'indépendance.
- Attaques multiformes à l'encontre de nos services, des missions et donc des emplois. Personne n'est épargné : techniques, administratifs, titulaires et non titulaires tous services confondus.

Ceci entraînera forcément des mobilités obligatoires. Un texte de loi est en préparation qui envisage jusqu'à la mise en disponibilité d'office des agents et la fin de la sécurité de l'emploi.

De l'aveu même de l'Administration centrale tout n'est pas écrit !!!

Seule la MOBILISATION DE TOUS LES AGENTS quels qu'ils soient , peut encore permettre d'empêcher la MORT DES SERVICES DE L'ETAT !

C'est pourquoi , nous appelons aujourd'hui l'ensemble des agents des services vétérinaires de Bretagne à une assemblée générale régionale 16 octobre 2008 pour débattre de cette situation très GRAVE.
Cette assemblée générale décidera des actions à mener pour défendre le service public et les agents qui y travaillent.

Tout le monde est invité syndiqués et non syndiqués quelle que soit l'appartenance

L'AVENIR , NOTRE AVENIR EST ENTRE NOS MAINS . ENSEMBLE NOUS GAGNERONS !!!

Les 15, 16 et 17 octobre :

Stage pour 600 cadres dirigeants du MAP

« Comment vaincre le stress de la RGPP ? »

Si vous n'avez pas été destinataire de cette invitation pour un séjour à l'Hôtel MAEVA, il est encore temps de prendre vos dispositions pour rejoindre les 600 cadres dirigeants du MAP conviés par Monsieur BARNIER. L'apéritif de bienvenue ne sera servi qu'à compter de 19 heures.

La formation est gratuite et financée sur les crédits FORMCO à hauteur de 300 000 euros.

300 000 euros, c'est certes une somme dérisoire pour ce gouvernement qui trouve en un jour des centaines de milliards pour les banques et les spéculateurs. Dérisoire aussi au regard des 4 000 milliards de dollars échangés chaque jour sur les marchés financiers dont 5% à peine servent l'économie réelle (le reste n'est que pur jeu de casino). **Mais ça n'en est pas moins indécent !**

Que ne ferait pas ce gouvernement pour « rallier » les cadres à sa contre réforme. Gageons qu'une grande partie d'entre eux ne seront pas dupes.

PROGRAMME prévisionnel

Mercredi 15 octobre 2008

| | |
|-------------------------|--|
| Fin d'après-midi | Arrivée et installation des participants |
| | Temps libre - activités sportives |
| 19h00 - 20h00 | Apéritif de bienvenue |
| 20h00 - 22h00 | Dîner |

Jeudi 16 octobre 2008

| | |
|--------------------------|--|
| 8h00 - 9h30 | Petit-déjeuner - temps libre - activités sportives |
| 9h30 - 12h00 | Convention de management |
| 12h00 - 14h00 | Déjeuner |
| 14h00 - 17h30 | Convention de management |
| 17h30 - 20h00 | Temps libre - activités sportives |
| À partir de 20h00 | Dîner - soirée lounge |

Vendredi 17 octobre 2008

| | |
|----------------------|--|
| 8h00 - 9h30 | Petit-déjeuner - temps libre - activités sportives |
| 9h30 - 11h00 | Convention de management |
| 11h00 - 12h00 | Conclusion de la convention de management par Michel Barnier |
| 12h00 - 14h00 | Déjeuner et fin de la convention |

Les séances plénières de la Convention aborderont les thèmes suivants :

- Pourquoi l'Administration française doit-elle se réformer ?
- Pourquoi et comment le ministère de l'agriculture et de la pêche s'est réorganisé ?
- La conduite du changement dans les entreprises privées, l'adaptation à de nouveaux environnements.
- Comment l'Europe doit-elle fonctionner pour mieux répondre aux nouveaux enjeux planétaires ?
Comment l'agriculture européenne peut-elle répondre aux nouveaux enjeux alimentaires mondiaux ?
- Quels sont les défis environnementaux que l'agriculture doit relever ?

Le 23 octobre :

Manifestation à Paris à l'appel de Force Ouvrière

UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE

LA RGPP : ARME DE DESTRUCTION MASSIVE !

La RGPP (*révision générale des politiques publiques*), c'est :

- 36 000 suppressions d'emplois pour 2009
- Le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite
- Un vaste plan social pour les agents qui sera synonyme de mobilités forcées et d'incitations au départ
- La réduction du nombre et de la taille des services publics de l'Etat
- La suppression des départements.

Mais, c'est aussi :

- Plus d'inégalités entre les usagers, entre les citoyens, entre les collectivités territoriales
- Un accroissement des difficultés à accéder aux soins, à l'éducation, à la justice
- La disparition des missions d'aides aux collectivités territoriales
- Une augmentation de la fiscalité locale et des coûts supplémentaires pour chaque citoyen
- La disparition pure et simple des valeurs républicaines sur lesquelles est basée l'organisation de l'Etat

Dans cette grande entreprise de démolition, personne ne sera épargné, quels que soient sa catégorie, sa fonction, son emploi, son statut, son grade et son corps.

**Pour Force Ouvrière, on ne joue pas ainsi
avec la RÉPUBLIQUE**

**FORCE OUVRIÈRE REFUSE LES ORIENTATIONS
PUREMENT COMPTABLES DE L'ÉTAT.**

POUR

- sauver le service public de proximité auquel nous sommes tous attachés
- le maintien des principes républicains d'égalité d'accès aux services publics
- défendre nos emplois, préserver nos services et nos compétences

TOUS A PARIS, LE JEUDI 23 OCTOBRE 2008

FO
la force syndicale

Le 28 octobre :

Inauguration de la « MAISON DES SALARIES »

A l'occasion de la journée nationale intersyndicale « portes ouvertes » du ministère du travail, transport et de l'agriculture,

La CGT de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle vous invite à :

L'INAUGURATION DE LA « MAISON DES SALARIES »

Le mardi 28 octobre 2008, à partir de 11 heures

**1 avenue Marie Reynoard
38000 Grenoble
(arrêt de tram Malherbes)**

Tenue syndicale exigée (banderoles, drapeaux, sifflets, tracts, etc...)
Venez nombreux autour d'un apéro anti RGPP

Un peu d'humour

Un nouveau concept séduisant de mobilité totale :
« le cirque administratif de l'Etat » avec seulement 14 fonctionnaires mobiles.



1 semi-remorque pour les services préfectoraux
+
1 remorque pour les services déconcentrés.

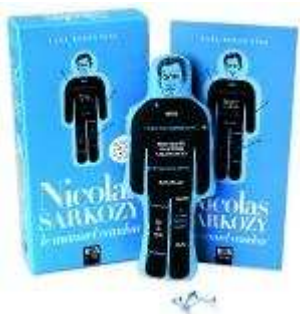
Les 14 fonctionnaires suivent chacun avec une caravane.

La caravane se produit chaque jour sur la place d'une commune différente.

Ce concept présente de nombreux avantages :

- 1 préfecture au lieu de plus de 100.
- Seulement 14 fonctionnaires !!!
- Désenclavement du monde rural : chaque village de France est une préfecture potentielle.
- Proximité immédiate des services déconcentrés.

VOTRE VOIX S'EST PERDUE DANS LES URNES ? ESSAYEZ LA MAGIE NOIRE... Les éditions K&B viennent de sortir en librairie deux manuels vaudou sur les anciens finalistes à l'élection présidentielle :



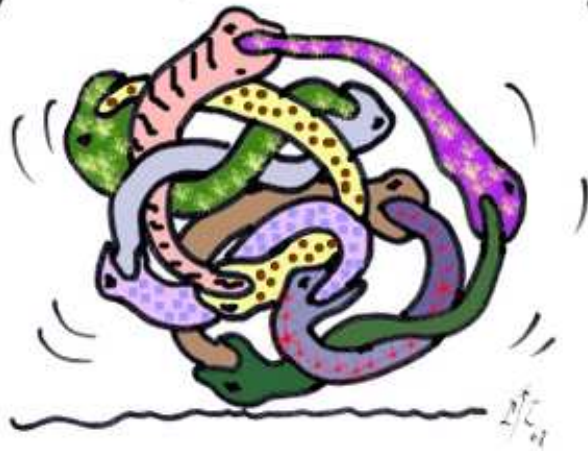
Bien joué ! Vous pensiez élire un homme d'État qui reformerait le pays et ferait rayonner la France de par le monde ? Et pourtant, vous avez toujours autant de mal à boucler vos fins de mois et rêvez d'envoyer balader cette société qui ne profite qu'aux riches pour aller vendre des frites au bord de la mer. Respirez. Car c'est là que le Manuel vaudou Nicolas Sarkozy entre en jeu.

Grâce aux sortilèges concoctés par le spécialiste en sorcellerie Yaël Rolognese, vous pouvez conjurer le mauvais œil et empêcher Nicolas Sarkozy de causer davantage de dommages.



Aujourd'hui, vous pouvez l'avouer : même si vous avez voté pour elle en 2007, vous avez laissé échapper un petit soupir de soulagement à l'écoute des résultats de l'élection présidentielle. Mais depuis, une question vous turlupine : et si elle remettait ça en 2012 ? Pourriez-vous supporter une fois de plus ses poses de Madone, ses gaffes à répétition et son programme approximatif ? C'est là que le Manuel vaudou Ségolène Royal entre en jeu. Grâce aux sortilèges concoctés par le spécialiste en sorcellerie Alain Corsozsky, vous pouvez conjurer le mauvais œil et empêcher Ségolène Royal de causer davantage de dommages.

C'est quoi la RGPP?



Autres infos

Crise : le plan de sauvetage annoncé (info Dauphiné Libéré)

L'Union sacrée ! Les puissances européennes ont promis, le 14 octobre, un total de près de **1700 milliards d'euros** pour sauver le capitalisme !

Non, vous avez bien lu... **1700 milliards d'euros.**

De quoi faire bien des heureux sur notre planète !

A côté de cela on nous demande de serrer la ceinture et de bien vouloir comprendre les réformes d'un Etat qui coûte cher !

Il n'y a pas d'argent dans les caisses lorsqu'il s'agit d'augmenter les salaires et de sauvegarder un Service Public digne de ce nom, de subvenir aux besoins de la recherche, d'aider à la santé... mais il y en a largement assez pour nourrir les banques et essayer de sauver un capitalisme sur le déclin voire l'écroulement !

C'est dégueulasse !

**Restons unis dans l'intersyndicale
pour dire NON
à tout cela !**



Le mot du rédacteur de notre journal

La gazette « Les échos de la lutte... contre la RGPP » essaye de rassembler toutes les informations qui lui ont été transmises et au nécessaire va fouiller dans les e-mails qui sont diffusés. Il se peut donc que nous oublions des informations importantes.

Si vous désirez voir vos articles, vos dessins, vos informations... paraître dans ce petit journal, il vous suffit de les envoyer à syac-cgt.ddaf38@agriculture.gouv.fr (regroupement informatique des informations intersyndicales) en précisant dans le sujet du mail « article à diffuser ». Il en est de même pour vos reproches ou constatations d'erreur.

Comme vous avez pu vous en apercevoir, une petite carte indiquant le département d'origine de l'info est apposée en tête des articles. Nous aimerions que tous les départements soient représentés et je suis persuadé qu'il y a de quoi y répondre.

« Les échos... » cherchent à s'améliorer de mois en mois, mais c'est aussi avec votre coopération qu'il pourra survivre... jusqu'à l'abolition de la RGPP.

L'ambition de faire de notre revue un moyen de communication intersyndical national nous tient à cœur et c'est pour cette raison que je vous demande de m'aider quant à sa rédaction.

« Les échos... » ont su vous séduire, sachez les entretenir !

Alors n'hésitez pas et diffusez sans modération !

Bien syndicalement.

Thierry